

# Conseil de Quartier 4<sup>ème</sup> centre

## Compte-Rendu de la réunion de bureau du 15 février 2023

*Les réunions du bureau sont ouvertes à tous.*

*Elles se tiennent dans la salle polyvalente de la Maison des Associations Robert Luc (MdA, 28 rue Denfert-Rochereau) les 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois de 20h à 22h.*

*Les habitants du quartier peuvent s'inscrire lors des réunions du conseil de quartier centre ou en envoyant un mail avec leur nom et adresse à [Julia.CALLIES@mairie-lyon.fr](mailto:Julia.CALLIES@mairie-lyon.fr).*

### Membres du bureau

#### Présents :

Jean-Loup Clément (Vice-Président), Marie-Noëlle Dumonal, Claire Lhermet, Valérie Schell, Philippe Vindras (Président).

Grégory Belous(SEC), Michèle Lacroix (CIL)

**Excusés :** Gérard Crimier(ASS), Laetitia Deloupy

**Absents :** Anaïs Lancien, Mireille Ogier

### Membres du conseil de quartier présents

Catherine Belous, Richard Hauduroy, Antoine Iafrate, Micheline Llinares, Claude Milly, Lionel Monjeaud, Annie Olivier, Lucien Orange, Jean-Jacques Renard, Jacques Souche, François Vidalin.

**Elu référent :** Matthieu Arrondeau est présent.

*Matthieu Arrondeau est le représentant de la mairie à notre conseil de quartier. En tant que 4<sup>ème</sup> adjoint de l'arrondissement il est en charge de l'économie de proximité et de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, du commerce et de l'artisanat, du tourisme, des marchés de plein air et des fêtes foraines.*

**Valérie Schell accepte d'être secrétaire de séance**

## 1. L'abattage sans autorisation d'un arbre sur le terrain du collège des Lazaristes (Jean-Jacques Renard)

Un arbre de 30 cm de diamètre vient d'être coupé dans le terrain du collège des Lazaristes à l'angle des rues Denfert-Rochereau et Barodet, dans un secteur EBC (Espace Boisé Classé) du plan d'Urbanisme, c'est-à-dire dans un secteur où toute destruction d'arbres est soumise à autorisation. Dans le cas présent, l'abattage s'est fait « sans autorisation de travaux demandée ».

Le constat de ce chantier bien avancé est dramatique : abattage d'au moins un arbre, suppression des buissons et arbustes, décaissement à la pelleuse puis évacuation par camion de l'ensemble de la terre végétale sur 40 cm. Des tranchées de drainage au pied des arbres ont été creusées et bordées d'un bidim sur la totalité de l'espace jusqu'au raz des troncs. La terre a été remplacée par des pierres et du gravier compactés et stabilisés par un rouleau compresseur à raz les troncs des arbres. Donc pression sur les racines... Il est fortement regrettable de voir cela, alors que la cour avant était recouverte de gazon. Même si le collège est passé de 300 à 700 élèves d'autres solutions auraient pu être envisageables. Le pronostic vital est engagé pour les arbres restants sans aucune protection.

S'il n'y a eu effectivement aucune demande d'abattage dans cette zone EBC, y-a-t-il des sanctions prévues incluant entre autres la remise en l'état ? Matthieu Arrondeau demande à JJ Renard de lui envoyer un mail afin que la mairie puisse engager des poursuites pour l'abattage et le non-respect de l'espace autour des autres arbres.

Sur le thème des poursuites judiciaires, Matthieu Arrondeau nous informe que le propriétaire du Chanteclair, qui a construit sa terrasse couverte actuelle sans demander aucun permis, souhaite sortir « par le haut » du conflit et se remettre dans les règles.

## **2. Le risque de suppression des correspondances de bus à la station Hôtel de ville (Richard Hauduroy).**

Dans le cadre du « Projet presque île à vivre », la concertation pour le réaménagement de la presque île prévoyait deux scénarios :

- scénario A : pratiquement aucun changement dans la desserte TCL par rapport à l'existant.
- scénario B : la rue de la République deviendrait strictement réservée aux piétons de la rue Grenette à l'opéra, et tout le trafic de bus serait détourné sur les quais de Saône. Les lignes C3, C13, C14, C18 et C19 n'auraient plus de correspondance avec la ligne A à la station Hôtel de Ville ; seuls les bus S1, S6 et S12 y auront encore leur arrêt. La correspondance des bus C3, C13 et C18 avec la ligne A se ferait à Cordeliers en passant par les quais de Saône où les bus C13 et C18 circuleraient dans les deux sens sur le quai côté presque île, ce qui promet de copieux embouteillages et délais de correspondance avec la ligne A.

L'annonce début janvier de la piétonisation de la rue de la République par Grégory Doucet laisse penser que le scénario B est déjà choisi.

Le CIL « La Croix-Rousse n'est pas à vendre » a signé avec 16 autres associations de commerçants et d'habitants de la presque île et du vieux Lyon une lettre ouverte adressée aux élus afin de défendre leur point de vue favorable au scénario A.

## **3. Effet de la plantation d'arbres sur la mortalité prématurée lors des canicules (Philippe Vindras)**

Le prestigieux journal scientifique de médecine « The Lancet » a publié fin janvier les résultats d'une étude sur la relation entre couverture arborée et mortalité prématurée due aux canicules à partir des données de 93 villes européennes. En moyenne, la couverture arborée de ces villes était de 15%. Plus la couverture arborée était faible plus le nombre de décès augmentait. La quantification mathématique de cette relation a abouti au résultat suivant : si une ville passait de 15 à 30% de couverture arborée, la température baisserait de 0,4° et la mortalité prématurée diminuerait **d'un tiers**.

La prochaine réunion du cdq sera consacrée en bonne partie à la couverture arborée du plateau de la Croix-Rousse et à la façon de la faire évoluer positivement (combien d'arbres, où, et à quel coût en terme de places de stationnement).

## **4. Absence d'investissements programmés pour rénover la ligne C « en fin de vie » (Philippe Vindras)**

Lors d'un CICA sur les transports en commun qui s'est tenu en mars 2022 à la mairie du 4<sup>ème</sup>, le Vice-Président du SYTRAL Jean-Charles Kohlhaas avait déclaré que le métro C arrivait « en fin de vie », que « les systèmes, les infrastructures allaient avoir 50 ans et donc qu'il allait falloir

tout refaire d'ici 2030 », et qu'il serait nécessaire d'investir « quelques dizaines ou centaines de millions d'euros pour changer tous les systèmes matériels roulants etc... ».

La consultation de nombreux documents (le verbatim du CICA de mars 2022, le C-R de la délibération du CA du Sytral du 14 octobre 2022, les informations sur le site du Sytral et 3 articles de presse dont deux interviews du DGA du Sytral) montrent de nombreuses discordances et suggèrent que la nature même de travaux à faire n'est pas encore établie. On constate aussi qu'aucun investissement spécifique pour la ligne C n'est programmé d'ici 2030.

Après une large discussion sur les dysfonctionnements actuels des TC sur le plateau et les conséquences futures d'une absence de travaux de réhabilitation de la ligne C, il a été décidé de rédiger une lettre ouverte sur ce sujet. Une première mouture de cette lettre (PJ) a été envoyée fin février à 7 conseils de quartiers et 6 associations locales. Plus de la moitié des CdQ et des associations pressentis comme signataires (liste à la fin de la lettre ouverte) ont déjà fait part de leur intention de la signer. Les autres CdQ et associations n'ont pas encore répondu.

## **5. Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) : Sujet du prochain et appel à propositions (Philippe Vindras)**

Un CICA s'est tenu le 1<sup>er</sup> mars sur le sujet du quartier Pernon. Les questions écrites et les réponses des responsables de la mairie, de Grand Lyon Habitat et du centre social de la Croix-Rousse ont porté sur les problèmes des incivilités, du désœuvrement et du chômage de nombreux jeunes déscolarisés, ainsi que sur la dégradation des conditions d'enseignement à l'école Flammarion.

Les membres du conseil de quartier (pas seulement le bureau) sont invités à proposer des sujets pour les prochains CICA. Ces propositions devront être validées par le bureau du CdQ centre avant d'être transmises à la mairie puis sélectionnées lors d'une réunion entre les élus et les présidents de conseil de quartier.

## **6. Point sur l'activité des différentes commissions**

*Les commissions regroupent un certain nombre de personnes pour agir sur un sujet commun. Ces groupes sont relativement informels : de nouvelles commissions peuvent être créées à tout moment dès lors que plusieurs personnes le souhaitent d'autres peuvent être supprimées. Leur référent (désigné par le groupe) ou d'autres membres de la commission s'expriment lors des réunions de bureau pour faire part de l'avancement de leurs réflexions et actions.*

### **6.1. Commission « Handicaps visibles et invisibles » (Réf. Anaïs Lancien)**

*La commission se réunit les 1<sup>ers</sup> mardis du mois de 10h30 à 12h à la MdA (salle 3)*

En l'absence de membres de la commission, il n'y a pas d'intervention. Le compte-rendu écrit de la dernière réunion de la commission est en pièce jointe au présent CR.

### **6.2. Commission « Prix du livre des lecteurs du quartier » (Réf. Marie-Noëlle Dumonal)**

*La commission se réunit les 3<sup>èmes</sup> vendredis du mois à 14h30 à la MdA (salle 2)*

La commission poursuit son travail de sélection et a réduit à 13 le nombre de livres en lice. L'objectif est de n'en retenir que 4 pour le prix du livre d'octobre 2023, mais la commission

s'interroge sur l'éventualité de proposer cette année 6 livres. Le thème n'est pas encore choisi, mais le groupe envisage d'innover en ne groupant pas les livres autour d'un thème.

### **6.3. Commission culture** (Référente Valérie Schell)

La commission se réunit **les 1<sup>ers</sup> lundis du mois de 18h30 à 20h à la MdA (salle 1).**

Felix Nadin a déposé le dossier Apicq sur la fresque du climat (projet intergénérationnel et interactif).

Nous avons eu de la mairie du 4e l'accord des services de déplacer la jardinière coté jeu d'échec afin d'installer les bancs coffre. Une rencontre avec les espaces verts est en préparation, nous attendons la confirmation du jour et de l'heure. Prochain rendez-vous le lundi 6 mars à 18h30 salle 1 de la MDA

### **6.4. Commission « Vogue »** (Réfèrent Jean-Loup Clément)

La commission se réunit **les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois à 19h à 20h30 à la MdA (salle 1)**

La commission attend d'être reçue par le maire de Lyon au sujet de l'organisation de la vogue 2023. Le contrat entre la ville et les forains n'est signé qu'après février. Il est rappelé que les référents de cette commission souhaitent être présents lors des différentes réunions préparatoires.

## **7. Questions et informations diverses**

### **7.2. Marché du Bd de la Croix-Rousse :**

Nous sommes contents de la végétalisation réalisée coté 4<sup>e</sup>. Toutefois nous nous interrogeons sur le devenir du marché car la distance de 7 mètres entre les arbres n'est pas conforme pour la dernière série d'arbres plantés. Il y aura un risque d'essaimage de nos marchands.

Le marché se tiendra des deux côtés du Bd dès que des bornes électriques sécurisées auront été implantées du côté 4<sup>ème</sup>.

### **7.2. Etiquettes « C local » dans les étals du marché de la petite place**

Matthieu Arrondeau indique qu'il s'agit d'une expérimentation réalisée dans quelques marchés Lyonnais avec un partenaire du sud de la France sur la traçabilité des produits afin d'attirer les gens vers les marchés et leurs produits locaux. Il précise que le petit marché a été choisi car certains de revendeurs se proclament producteurs, ce qui arrive souvent. Par ailleurs, lorsqu'un emplacement du marché se libère la mairie veut faire un appel d'offre ciblé qui dépendra de ce qui manque (par exemple un boucher). Elle souhaite également faire de la place pour les vendeurs saisonniers.

### **7.3. Cafés et restaurants proches de la place des tapis**

Un participant à la réunion affirme que le café de la Soierie et le comptoir Simone ne respectent pas la règle de 1m40 entre leur salle et les tables de leur terrasse (et encore moins les 2 mètres du nouveau règlement). Valérie Schell répond qu'il y a eu l'année dernière beaucoup de contrôles sur les terrasses. Elle nous informe aussi que c'est le comptoir Simone qui a racheté La Soierie en vue d'en faire un nouveau bar à bière. Ils serviront de la « nourriture internationale ». Ils ne refont que les bancs et veillent à ne pas casser l'image de La Soierie.

Jacques Souche regrette que le bar « Yard Lyon » ne ferme jamais à l'heure réglementaire (1h du matin).

Quelqu'un demande ce que va devenir le pub « Le galopin » qui est en face du Bistrot Jutard.

Le restaurant Anetka juste à côté du café Jutard vient d'être racheté par le pâtissier chocolatier Bouillet.

**PROCHAINE RÉUNION DU CDQ CENTRE :  
MERCREDI 15 MARS DE 20 A 22 H DANS LA GRANDE SALLE DE LA Mda**

Compte-rendu rédigé par Valérie Schell et Philippe Vindras

**PS : Une concertation sur le futur plan de mobilité de l'agglomération a lieu du 9 janvier au 10 mars 2023 sur le site [www.mobiliteterritoireslyonnais.fr](http://www.mobiliteterritoireslyonnais.fr). Chacun peut prendre connaissance du dossier et/ou donner son avis.**